

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap veulent sortir de la précarité

Paris, 8 avr. 2021 (AFP) -

Les accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) se sont mobilisés jeudi en France pour demander une évolution de leur statut et de leurs salaires, qui les maintiennent dans la précarité, dénoncent les syndicats.

A l'origine, ces personnels avaient prévu une journée de grève. Mais avec la fermeture des écoles pour cause de pandémie de Covid-19, leur intersyndicale (CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation) a appelé à des rassemblements dans plusieurs villes dont Paris, Lyon, Toulouse ou Marseille.

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager les discussions sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des périodes de travail incomplètes, avec vingt-quatre heures de travail hebdomadaires contraints, pour un salaire net de 760 euros par mois, alertent les syndicats.

"Ce sont des temps partiels subis: bien souvent les AESH doivent travailler ailleurs, soir et week-end, pour s'en sortir", explique Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire. Ces 110.000 accompagnants ont pourtant "une fonction essentielle à l'école".

Le gouvernement a récemment réformé le statut des AESH, essentiellement des femmes, qui sont passés de contrats aidés à des CDD de trois ans transformables en CDI.

Il a également créé des pôles (PIAL) pour coordonner les besoins des élèves avec la mutualisation systématique des aides.

"La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail puisque les AESH sont désormais appelé(e)s à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves", déplorent les syndicats.

Ces derniers demandent "une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet" pour les AESH, l'abandon des PIAL et la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître leur métier, ainsi que des recrutements massifs.

A Toulouse, plusieurs dizaines d'AESH se sont plaintes de toucher un salaire "200 euros en dessous du seuil de pauvreté". Une d'elles, Sophie Pouwels, plaide pour une "CDIisation après un an d'activité, contre 6 aujourd'hui" et une intégration dans la Fonction publique.

Assises dans les classes à côté des élèves accompagnés, les AESH (ex-AVS) aident les enfants ayant du mal à suivre le rythme scolaire, présentant des troubles dys, du comportement ou autistiques, dans une logique d'inclusion des élèves en situation de handicap et afin de réduire le décrochage scolaire.

Des parents d'élèves de la FCPE également présents mettent l'accent sur la souffrance des enfants insuffisamment accompagnés ou pas encore accompagnés d'AESH malgré des notifications envoyées par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) au Rectorat.

"Ne pas les accompagner comme il se doit, c'est de la maltraitance. Le saupoudrage actuel ne sert à rien. Le handicap intéresse très peu", s'alarme Muriel Quaranta-Nicaise, secrétaire générale adjointe de la FCPE Haute-Garonne.

Dans ce département, 600 enfants sont en attente d'une AESH, selon les syndicats. "L'inclusion ne peut se faire qu'avec des moyens. Ils font des économies sur le dos du handicap. Les AESH ont une vraie mission auprès des enfants", précise Xavier Mouchard, un enseignant affilié au syndicat FSU.

Il est primordial de revaloriser le statut des AESH pour que la profession soit plus attractive et mieux considérée, s'accordent les personnes mobilisées.

À Lyon, environ 200 personnes (enseignants, AESH, parents d'élèves) ont manifesté devant le rectorat. Dans le Rhône, 20% des accompagnants sont actuellement en arrêt et non remplacés, selon un collectif de parents reçu fin mars par l'Inspection d'académie qui évoque des difficultés accrues par la crise sanitaire. Une pétition initiée dans le département a rassemblé 17.000 signatures face à cette pénurie.

ito/pa/mpm/ap-ppy/caz





PAYS :France
SURFACE :90 %
PERIODICITE :Quotidien



► 8 avril 2021 - Edition Fil Gen

Afp le 08 avr. 21 à 16 46.

